

PLAN D'ACTION 2020-2022

STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER
L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES 2018-2022

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Sigles et abréviations

CPE	Centre de la petite enfance
CRÉA	Centre régional d'établissement en agriculture
CRFA	Centre régional de formation agricole
HRI	Réseau de l'hôtellerie, de la restauration et des institutions
FADQ	La Financière agricole du Québec
LAOVT	<i>Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires</i>
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MRC	Municipalité régionale de comté
OVT	Occupation et vitalité des territoires
PDCN	Plan de développement de communauté nourricière
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
Politique bioalimentaire	Politique bioalimentaire 2018-2025, <i>Alimenter notre monde</i>
SADC	Sociétés d'aide au développement des collectivités
SAOVT	Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
UPA	L'Union des producteurs agricoles

Table des matières

Sigles et abréviations.....	2
Table des matières	3
Introduction.....	4
Mot du ministre.....	5
Offre de service du MAPAQ contribuant à l’occupation et à la vitalité des territoires	6
Priorités régionales.....	11
Bas-Saint-Laurent	11
Saguenay–Lac-Saint-Jean	13
Capitale-Nationale.....	15
Mauricie.....	17
Estrie.....	20
Montréal.....	21
Outaouais	23
Abitibi-Témiscamingue.....	24
Côte-Nord	25
Nord-du-Québec.....	26
Gaspésie	27
Îles-de-la-Madeleine.....	29
Chaudière-Appalaches.....	31
Laval.....	33
Lanaudière	34
Laurentides.....	35
Montréal.....	36
Centre-du-Québec.....	37
Les actions prévues de décentralisation, de délégation et de régionalisation	39
Conclusion	41

Introduction

En 2012, l'Assemblée nationale adoptait la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires*, qui a pour objet de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires en adaptant le cadre de gestion des ministères et des organismes concernés et en conviant les élus municipaux à agir en ce sens. Cette loi s'appuie sur la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SAOVT). Dans le cadre de la SAOVT 2018-2022 et de la gouvernance municipale en développement local et régional, le gouvernement s'est positionné en faveur d'une forte décentralisation de ses politiques et de ses interventions. La SAOVT 2018-2022 mise sur la capacité d'agir des ministères et des organismes afin d'adapter leurs interventions selon les priorités régionales. Chaque ministère et organisme doit présenter et rendre publique sa contribution à l'atteinte des objectifs de la SAOVT dans le domaine de ses compétences dans une planification pluriannuelle.

Ainsi, il était attendu que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) élabore un plan d'action ministériel en occupation et en vitalité des territoires, dans lequel il s'engage à répondre, pour chacune des régions, aux attentes de développement du secteur bioalimentaire formulées dans les priorités de développement ainsi qu'aux principes de décentralisation, de délégation et de régionalisation. La présente édition 2020-2022 constitue la deuxième édition de ce plan ministériel en occupation et vitalité des territoires pour le MAPAQ. Il est divisé en trois principales parties, soit :

- 1) L'offre de service ministérielle contribuant à l'occupation et à la vitalité des territoires ainsi que ses particularités régionales;
- 2) Les actions en réponse aux priorités régionales identifiées dans la SAOVT 2018-2022;
- 3) Les actions ministérielles prévues relativement aux principes issus de la SAOVT, soit la décentralisation, la délégation ainsi que la régionalisation.

Mot du ministre

L'industrie bioalimentaire du Québec se distingue par la qualité et la diversité de ses produits, reflets des territoires dont ils sont issus et du savoir-faire de ses artisans. Elle constitue un puissant levier économique pour les régions et contribue à la stabilisation de l'économie régionale. Cette industrie dynamique s'appuie sur une variété de productions animales et végétales, sur la pêche et l'aquaculture, sur la transformation bioalimentaire, sur des créneaux de marchés incluant une importante offre de proximité, ainsi que sur l'agrotourisme et la gastronomie.

Le contexte de pandémie de la dernière année a rappelé l'importance du secteur bioalimentaire, reconnu plus que jamais comme stratégique et essentiel, en raison de son rôle de premier plan au regard de l'alimentation des Québécoises et des Québécois. Le gouvernement a choisi de faire de l'accroissement de l'autonomie alimentaire du Québec une priorité et l'inscrit comme une contribution importante à la relance économique du Québec.

La Politique bioalimentaire 2018-2025, *Alimenter notre monde*, incarne cette ambition d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec. Grâce à la mobilisation et aux efforts de tous les partenaires bioalimentaires, régionaux et gouvernementaux, notre secteur bioalimentaire progresse, au bénéfice des consommateurs et de la prospérité de l'ensemble des régions du Québec.

Par ses particularités et ses acteurs, chaque région du Québec porte ses couleurs et offre des opportunités de développement à saisir pour propulser encore davantage notre secteur bioalimentaire. L'édition 2021 du Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire et la Planification stratégique 2019-2023 du Ministère misent tous les deux sur des territoires dynamiques. Ceux-ci contribuent à l'autonomie alimentaire du Québec ainsi qu'à la prospérité et la durabilité du secteur. La valorisation des terres agricoles, le développement de l'attractivité des territoires, le potentiel de croissance de filières bioalimentaires régionales et la force de la synergie entre les acteurs d'un territoire représentent autant d'avenues pour développer le secteur et favoriser l'occupation et la vitalité des territoires.

Le Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 du MAPAQ renforce cet important levier de développement que représentent nos territoires et ses acteurs. Il permet de définir et de mettre en œuvre des actions qui contribuent à l'effort collectif pour développer un secteur bioalimentaire prospère, durable, ancré dans le territoire et engagé dans la santé des Québécoises et des Québécois.

Le gouvernement ainsi que les acteurs du milieu municipal et du secteur bioalimentaire sont mobilisés autour de la Politique bioalimentaire. C'est notre force. L'engagement de tous pour une plus grande autonomie alimentaire et une relance durable de l'économie québécoise profitera à l'ensemble des Québécoises et des Québécois et à l'économie des régions du Québec.

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation,

ANDRÉ LAMONTAGNE

Offre de service du MAPAQ contribuant à l'occupation et à la vitalité des territoires

Le MAPAQ a pour mission de « favoriser une offre alimentaire de qualité et appuyer le développement d'un secteur bioalimentaire prospère et durable contribuant à la vitalité des territoires et à la santé de la population ». Ainsi, il reconnaît le lien intrinsèque entre le développement du secteur bioalimentaire et la vitalité des territoires. Par sa mission, il vise également à appuyer le caractère multifonctionnel du secteur bioalimentaire au profit des Québécoises et des Québécois.

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a généré une prise de conscience collective quant à l'importance du secteur bioalimentaire dans l'atteinte d'une plus grande autonomie alimentaire ainsi que dans la résilience économique des régions. Il importe ainsi de mobiliser les acteurs territoriaux autour des enjeux prioritaires du développement du secteur bioalimentaire qui contribuent à l'autonomie alimentaire du Québec et à la relance économique. La synergie entre les acteurs du milieu municipal et ceux du secteur bioalimentaire facilite l'établissement d'une vision commune et la conciliation des objectifs de chacun à l'égard du développement du secteur. Cette collaboration permet surtout de déterminer et de mettre en œuvre conjointement des actions concrètes pour mettre en valeur les potentiels des territoires et accélérer les projets qui contribuent à l'autonomie alimentaire, à travers ses quatre grands piliers que sont : favoriser l'achat local, accroître l'offre québécoise, renforcer la chaîne d'approvisionnement et accélérer le virage écologique. L'appui à la promotion et à l'identification des Aliments du Québec, la Stratégie de croissance des serres, la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois, *Pour une alimentation locale dans les institutions publiques* et le Plan d'agriculture durable 2020-2030 sont quelques mesures phares mises en place par le gouvernement en 2020 pour soutenir l'accroissement de l'autonomie alimentaire et la relance économique de l'ensemble des régions du Québec.

Que ce soit dans le cadre de son Plan stratégique 2019-2023 ou de la Politique bioalimentaire 2018-2025, *Alimenter notre monde*, le MAPAQ met de l'avant l'importance de la vitalité des territoires, de la mobilisation et de l'implication des acteurs du milieu dans le développement du secteur bioalimentaire et de la prise en compte des priorités régionales.

Au cours des dernières années, le MAPAQ a misé sur différents outils afin de décentraliser son action, de tenir compte des réalités propres aux territoires et de soutenir la mise en œuvre d'actions qui s'inscrivent dans les priorités régionales. Par exemple, depuis 2008, il soutient l'élaboration de Plan de développement de la zone agricole (PDZA) par les municipalités régionales de comté (MRC) afin qu'elles déterminent les possibilités de développement des activités agricoles et bioalimentaires sur leur territoire. Plus récemment, le MAPAQ a aussi déployé le soutien au Plan de développement de communauté nourricière (PDCN). Il favorise également la concertation des acteurs du secteur bioalimentaire à l'échelle régionale, ce qui se traduit, par exemple, par un appui aux tables de concertation bioalimentaire régionale, par la

participation du MAPAQ aux ententes sectorielles de développement du secteur ou encore par un soutien à l'élaboration et la mise en œuvre de planification stratégique régionale. Ces interventions concrétisent l'engagement du MAPAQ vers une plus grande adaptation de ses interventions aux particularités territoriales.

Le MAPAQ déploie ses interventions dans l'ensemble des régions du Québec par le biais de ses directions régionales qui offrent de l'accompagnement et des aides financières pour soutenir l'essor du secteur bioalimentaire, favoriser l'innovation et renforcer les synergies entre les différents acteurs.

Ce soutien prend diverses formes et permet de répondre à des besoins sur le plan de la formation agricole, de la promotion et de la mise en marché, du développement de la main-d'œuvre, de la recherche et de l'innovation, de la gestion des risques, de l'accessibilité aux services vétérinaires, du développement durable des entreprises et des services-conseils. Partout au Québec, des conseillers spécialisés offrent leur expertise pour répondre aux besoins spécifiques du secteur bioalimentaire, notamment en ce qui concerne la relève, les pratiques agroenvironnementales, les pêches et l'aquaculture commerciales, la transformation alimentaire, le développement des entreprises et des produits, la commercialisation et la santé animale.

Les directions régionales du MAPAQ sont ancrées dans leur milieu et tiennent compte des particularités, des priorités et des enjeux de leur territoire dans le déploiement de leur offre de service. Ainsi, ces dernières varient d'une région à l'autre comme en témoigne le tableau 1.

Tableau 1. Offre de service ministérielle des directions régionales du MAPAQ

Bas-Saint-Laurent
L'offre de service ministérielle dans la région du Bas-Saint-Laurent se distingue par : • Son implication active dans la concertation régionale : participation accrue du personnel aux différents comités de travail de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent; • Son accompagnement soutenu à la relève agricole : une équipe composée de sept conseillers répartis sur l'ensemble du territoire bas-laurentien travaille en étroite collaboration avec La Financière agricole du Québec (FADQ) et les partenaires du secteur (L'Union des producteurs agricoles [UPA], L'ARTERRE, la Société d'aide au développement des collectivités [SADC], etc.) pour soutenir les projets de transfert et d'établissement; • Sa proactivité dans l'implantation de projets régionaux innovants (ex. : projet de développement durable et de mise en place de filières émergentes).
Saguenay–Lac-Saint-Jean
L'offre de service ministérielle dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se distingue par : • Sa contribution au développement économique du secteur bioalimentaire en aidant à la compétitivité et à la productivité des entreprises, en développant l'entrepreneuriat et la main-d'œuvre et en mettant en valeur le territoire agricole; • Son soutien au développement d'un secteur bioalimentaire responsable, en renforçant la confiance des consommateurs dans l'agriculture de chez nous, en veillant à la santé et au bien-être des animaux et en incitant au respect de l'environnement par la promotion des bonnes pratiques culturelles.

Capitale-Nationale
L'offre de service ministérielle dans la région de la Capitale-Nationale se distingue par : • Son engagement soutenu à la mise en œuvre de l'entente sectorielle portant sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires visant principalement à accroître l'offre et l'accessibilité de produits agricoles et agroalimentaires de la Capitale-Nationale pour les consommateurs; • Sa participation à plusieurs projets d'innovation en production agricole relativement aux enjeux propres à la région de la Capitale-Nationale.
Mauricie
L'offre de service ministérielle dans la région de la Mauricie se distingue par : • Son équipe de professionnels multidisciplinaires qui offrent un accompagnement personnalisé aux entrepreneurs désirant s'établir en agriculture et sa collaboration avec les partenaires du milieu (MRC, réseaux Agriconseils ou autres organismes). Les promoteurs disposent ainsi d'un accompagnement global lui donnant une perspective à 360° de son projet; • Son équipe de professionnels qui travaillent étroitement avec les acteurs régionaux et locaux, et ce, autant en développement régional (avec l'entente de développement sectoriel) et en production agricole qu'en saine alimentation pour tous.
Estrie
L'offre de service ministérielle dans la région de l'Estrie se distingue par : • Son soutien à la relève agricole en mettant à la disposition des nouveaux entrepreneurs une équipe de deux conseillers pour les accompagner dans toutes les étapes du démarrage d'un projet d'entreprise. L'Estrie est caractérisée par une agriculture diversifiée. Les conseillers en relève ont développé un accompagnement adapté à cette réalité; • Son expertise spécifique dans la production d'arbres de Noël, une production pour laquelle l'Estrie compte de nombreux producteurs.
Montréal
L'offre de service ministérielle dans la région de Montréal est caractérisée par son « Réflexe Montréal », qui tient compte des particularités uniques de la métropole, et se distingue donc par : • Son soutien au développement d'un secteur bioalimentaire synergique en contexte urbain; • Son accompagnement au déploiement d'une agriculture urbaine innovante en appui au développement d'une ville plus résiliente; • Sa prise en compte de la concentration d'entreprises de transformation alimentaire sur son territoire.
Outaouais
L'offre de service ministérielle dans la région de l'Outaouais se distingue par : • Son accompagnement personnalisé offert par une équipe multidisciplinaire en contexte frontalier avec l'Ontario; • Son accompagnement soutenu à la clientèle considérant que l'offre de service-conseil privée est très limitée sur le territoire compte tenu de l'éloignement, de l'absence de masse critique d'entreprises et de la barrière linguistique; • Son implication active dans son milieu afin de contribuer à une concertation dynamique et porteuse des acteurs régionaux.
Abitibi-Témiscamingue
L'offre de service ministérielle dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue se distingue par :

- Sa contribution au développement du secteur bioalimentaire, à l'accompagnement des entreprises en démarrage, au soutien à la diversification des entreprises et au soutien du milieu régional afin de mettre en valeur la zone agricole, et ce, dans un contexte régional particulier en raison de son positionnement géographique, sa grande réserve de sols arables, sa proximité des marchés de l'Ontario, la présence de terres agricoles à un coût moindre, l'abondance de la ressource hydrique et un climat propice à des fourrages de qualité et à certaines productions maraîchères.

Côte-Nord

L'offre de service ministérielle dans la région de la Côte-Nord se distingue par :

- Sa prise en compte de la nordicité et du caractère de région éloignée qui lui confère certains atouts et défis. Le caractère nordique de la région donne aussi lieu au développement de nouveaux produits uniques, le démarrage de nouvelles productions ou de nouveaux créneaux de marchés. Cela implique un accompagnement d'autant plus soutenu de la part de l'équipe de la direction régionale à l'égard de la clientèle du MAPAQ;
- Sa double vocation touchant à la fois aux activités agricoles et aux pêcheries. Une seule équipe sert ces deux clientèles.

Nord-du-Québec

L'offre de service ministérielle dans la région du Nord-du-Québec se distingue par :

- Sa concordance avec la mise en œuvre du Plan Nord qui offre de nombreuses possibilités en matière de développement bioalimentaire pour les communautés du Nord, notamment les serres communautaires, les bleuetières, les produits forestiers non ligneux et la pêche commerciale. Le MAPAQ met ainsi à profit son expertise à l'égard du secteur bioalimentaire afin, notamment, d'accompagner les entreprises en démarrage, de soutenir les entreprises dans leur diversification et de soutenir le milieu régional afin de mettre en valeur les activités bioalimentaires.

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

L'offre de service ministérielle dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se distingue par :

- Son accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'ententes sectorielles pour le développement du secteur agricole et agroalimentaire;
- Ses mesures visant à soutenir l'établissement de la relève, notamment dans le secteur des pêches commerciales;
- Sa contribution à la création d'un environnement propice au développement des entreprises en mettant à profit les atouts découlant de la situation géographique particulière de l'archipel des Îles-de-la-Madeleine;
- Son soutien au maintien du service d'abattage aux Îles-de-la-Madeleine.

Chaudière-Appalaches

L'offre de service ministérielle dans la région de Chaudière-Appalaches se distingue par :

- Son accompagnement aux entreprises agricoles, aux partenaires agroalimentaires et à ceux gouvernementaux avec une équipe de conseillers spécialisés en développement régional;
- Son appui à plusieurs projets novateurs et inspirants et à des initiatives collectives régionales et interrégionales, notamment en agroenvironnement.

Laval

L'offre de service ministérielle dans la région de Laval se distingue par :

- Son expertise offerte à l'ensemble des groupes de travail de la Table de développement agroalimentaire de Laval dans les domaines de la gestion du territoire, du développement et de

la mise en marché, de la transformation alimentaire, de l'horticulture ornementale ainsi que de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaire; • Son implication dans la mise en œuvre de la Politique de développement social de Laval, notamment en accompagnant les projets concertés en matière d'agriculture urbaine et ceux visant à favoriser l'accès aux aliments frais.
Lanaudière
L'offre de service ministérielle dans la région de Lanaudière se distingue par : • Son expertise pour soutenir la diversité des productions et des produits bioalimentaires; • Son expertise en gestion de l'eau et des milieux humides (lac Saint-Pierre, tourbières, irrigation, gestion des eaux rejetées); • Son intervention adaptée pour répondre à une dynamique territoriale diversifiée selon les particularités de différentes zones : Communauté métropolitaine de Montréal, communautés périurbaines, agricole et autochtone.
Laurentides
L'offre de service ministérielle dans la région des Laurentides se distingue par : • Son expertise diversifiée touchant plusieurs secteurs agricoles, notamment les productions bovine laitière, serricole, horticole et pomicole, et la transformation alimentaire; • Son intervention adaptée à la réalité territoriale de la région, selon les particularités de la région métropolitaine de Montréal et les territoires périurbains, ruraux ou agrotouristiques.
Montérégie
L'offre de service ministérielle dans la région de la Montérégie se distingue par : • Son implication importante dans le développement d'activités de transfert de connaissances : cahiers mensuels Gestion et technologie agricoles, Info-sols, Agri-Vision, Journées grandes cultures et horticoles, Réseau des intervenants agricoles et Colloque et Caravane Santé des sols, etc.; • Son accompagnement dans la mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire dont la vision régionale est : « Fier de développer des produits locaux de qualité et de nourrir ensemble la population du Québec de façon saine et durable grâce à la vitalité de notre territoire et notre leadership d'innovation à titre de chef de fil bioalimentaire du Québec ».
Centre-du-Québec
L'offre de service ministérielle dans la région du Centre-du-Québec se distingue par : • Son accompagnement soutenu pour la relève agricole avec une équipe spécialisée composée de 11 conseillers qui travaillent en étroite collaboration avec les différents partenaires pour soutenir les projets d'établissement ou de relève; • Son implication active dans la concertation régionale et sa participation à différents comités de projets issus de la démarche de codéveloppement régionale et développée en concertation avec plusieurs partenaires; • Son accompagnement aux producteurs et aux partenaires dans le maintien et la valorisation du potentiel agricole du territoire.

Priorités régionales

L'objectif central de la SAOVT 2018-2022 est le suivant : le MAPAQ doit répondre aux priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire et il doit travailler à faire avancer les dossiers prioritaires des régions. La présente section présente par région les différentes réponses du MAPAQ aux priorités identifiées dans le cadre de la SAOVT 2018-2022.

Bas-Saint-Laurent

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Agir pour l'attractivité de la région	Contribuer à la réalisation des actions identifiées dans le plan d'action régional du Comité agrotourisme de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.	Le MAPAQ s'implique au sein du comité qui a pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action qui vise à améliorer et à promouvoir l'offre agrotouristique de la région afin que cette dernière se distingue au niveau provincial. Ce projet fait l'objet d'une aide financière du MAPAQ.
	Réaliser un inventaire et une caractérisation des bâtiments agricoles inutilisés pour des fins agricoles au Bas-Saint-Laurent.	L'objectif principal de cet exercice est de répertorier les bâtiments agricoles libres et disponibles dans la région ainsi que leur condition. Le répertoire, réalisé par le MAPAQ, pourra ensuite être utilisé comme outil pour faire connaître les possibilités d'établissement en agriculture au Bas-Saint-Laurent.
Priorité 4 Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés	Accompagner la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent dans le déploiement du projet d'incubateur d'entreprises agricoles de la région.	Une nouvelle formule d'incubateur agricole sera déployée dans l'ensemble de la région en mode « intrapreneuriat ». Les aspirants agriculteurs seront accompagnés par des ressources spécialisées afin de maximiser les chances de réussite de leur projet d'établissement en agriculture. Ce projet bénéficie d'une assistance technique et d'une aide financière du MAPAQ.

	Réaliser un salon de l'établissement pour la relève agricole.	L'objectif est de mettre en relation les relèves avec les ressources présentes sur le territoire afin de les soutenir dans leur projet d'établissement en agriculture (CRÉA, réseau Agriconseils, MRC, L'ARTERRE, FADQ, etc.). Cette activité bénéficie de l'implication de conseillers en relève et en établissement ainsi que d'une aide financière du MAPAQ.
	Collaborer à la mise en place d'une formation adaptée au secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales.	En collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, les centres de formation du secteur et le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes, l'objectif est de mettre en place une formation adaptée aux besoins du secteur.
Priorité 6 Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires, tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables	Contribuer à la réalisation des actions identifiées dans le plan d'action régional du Comité biologique de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.	En collaboration avec les partenaires du milieu et les producteurs agricoles, le MAPAQ participe à la mise en œuvre des actions visant à augmenter le nombre d'entreprises agricoles certifiées biologiques au Bas-Saint-Laurent. Le MAPAQ contribue techniquement et financièrement à ce projet.
	Planifier un déploiement à plus grande échelle du projet de cohorte en développement durable.	Le projet vise à sensibiliser de nouvelles entreprises au concept de développement durable, à offrir de la formation entourant ces enjeux et à mettre en place de nouvelles pratiques sur les entreprises agricoles. Le MAPAQ participe au comité de gestion du projet et apporte un soutien technique et financier à la réalisation de certaines actions. Ce projet est réalisé en cohérence avec les actions découlant du Plan d'agriculture durable 2020-2030.
	Collaborer au projet de valorisation des terres agricoles dévalorisées par l'implantation de panic érigé afin de répondre au besoin de litière dans la région du Bas-Saint-Laurent.	Les sécheresses qui se répètent depuis quelques années ont une incidence sur le rendement en céréales dans la région et, par conséquent, sur la disponibilité de litière (paille) pour les animaux. Le projet vise donc à mettre en place une culture émergente, soit le panic érigé, sur des terres dévalorisées de la région. Le MAPAQ apporte un soutien technique et financier à ce projet.

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Main-d'œuvre	Appuyer l'instauration d'un service de travailleur de rang sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.	Le travailleur de rang a le mandat de veiller à la santé psychologique des producteurs et des productrices agricoles et de leur famille en offrant des services de prévention, de soutien et de référencement. Le MAPAQ soutient financièrement cette initiative.
	Soutenir la mise en place d'une Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole.	La Coopérative de solidarité de services de remplacement agricole propose aux exploitants d'entreprises agricoles laitières des salariés qu'on appelle des « agents de remplacement ». Le propriétaire agricole peut alors quitter momentanément son exploitation, que ce soit pour des raisons de maladie, d'accident, de décès ou simplement pour prendre congé. Il s'agit de créer les conditions pour préserver la santé physique et psychologique des producteurs agricoles. Le MAPAQ soutient financièrement cette initiative.
Priorité 3 Assurer le développement des communautés	Collaborer à la démarche Borée qui vise l'augmentation de l'autonomie alimentaire.	La démarche Borée propose un nouveau modèle de développement régional durable porté collectivement par l'ensemble des partenaires à l'échelle régionale selon une approche systémique (système alimentaire territorial durable). Le MAPAQ contribue à l'élaboration de la démarche (accompagnement) et soutient financièrement certaines étapes de mise en œuvre.
	Favoriser le Projet de mutualisation du transport et approvisionnement.	Le projet consiste en l'élaboration d'un réseau de transport régional afin de permettre aux entreprises agricoles et aux transformateurs agroalimentaires de répondre aux besoins en sécurité alimentaire, en approvisionnement local et en distribution agroalimentaire pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean tout en minimisant les coûts de transport. Le MAPAQ a octroyé du soutien financier et offre occasionnellement de l'accompagnement.
Priorité 5	Collaborer à la stratégie de positionnement Zone boréale.	La Zone boréale est une stratégie de positionnement s'appuyant sur la typicité boréale des produits agroalimentaires de la région. Elle

Agriculture et agroalimentaire		visé à accroître leur visibilité auprès de marchés variés. Le MAPAQ y contribue financièrement et participe à un comité de suivi.
	Transformer le Saguenay–Lac-Saint-Jean grâce à l’agriculture durable.	À titre d’acteur majeur du secteur agroalimentaire régional, Nutrinor interpelle les entreprises agricoles afin qu’elles adoptent des pratiques durables dans le but de faire de la région un leader en la matière. Grâce à l’aide de partenaires de la recherche et de l’innovation, Nutrinor souhaite accompagner les entreprises agricoles de la région afin qu’elles adoptent les meilleures pratiques environnementales, sociales et économiques. De l’accompagnement est offert par le MAPAQ en complémentarité avec le Plan d’agriculture durable 2020-2030.
	Réaliser un diagnostic territorial du développement de la production biologique au Saguenay–Lac-Saint-Jean et de l’évaluation des potentialités de la conversion à l’agriculture biologique pour les entreprises agricoles et agroalimentaires de la région.	Le projet consiste d’abord à réaliser un diagnostic de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin d’établir un portrait des pratiques et des enjeux ainsi qu’une évaluation des potentialités de conversion à l’agriculture biologique. Dans un deuxième temps, la production d’une étude de faisabilité pour la conversion à la régie biologique des acteurs de la MRC du Domaine-du-Roy à titre de projet pilote est envisagée. Celle-ci serait effectuée dans l’optique de transférer éventuellement la démarche aux autres territoires. Le MAPAQ participe au comité de suivi.

Capitale-Nationale

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Assurer le développement des activités agricoles et agroalimentaires	S'impliquer de manière soutenue à la mise en œuvre de l'entente sectorielle portant sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires visant principalement à accroître l'offre et l'accessibilité de produits agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis aux consommateurs.	Le MAPAQ met à la disposition des partenaires l'expertise de ses professionnels et du soutien financier pour la coordination et la gestion de la seconde entente sectorielle ainsi que pour la réalisation des projets.
	Favoriser le maillage entre des grossistes en distribution alimentaire, les agrotransformateurs et les transformateurs artisans afin de positionner des produits de la région dans le réseau HRI et dans le commerce alimentaire au détail.	L'entente sectorielle, à laquelle le MAPAQ participe, met en place un Plan d'action pour la mise en marché et la valorisation des produits des agrotransformateurs et des transformateurs artisans de la Capitale-Nationale et de la ville de Lévis.
	Consolider les activités du camp d'entraînement agricole de la région.	Le MAPAQ accompagne le coordonnateur du projet du camp d'entraînement agricole, dont une partie du projet est financé par l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire. Il prend part à la sélection des participants et met à leur disposition, pour chacune des étapes de leur projet d'établissement, des conseillers en développement régional spécialisés dans l'accompagnement de la relève agricole.
Priorité 3 Développer les infrastructures touristiques	Soutenir les activités des marchés publics, des circuits agrotouristiques et des entreprises offrant l'autocueillette ou la vente de produits agricoles à la ferme.	L'Entente sectorielle met à la disposition des organismes des programmes d'aide financière ciblés visant à soutenir les activités des marchés publics, des circuits agrotouristiques et la vente de produits agricoles à la ferme. Le MAPAQ offre également un

		accompagnement et des services-conseils aux producteurs et aux transformateurs.
	Appuyer le rayonnement et le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand dans la région de Québec.	Le MAPAQ collabore à la mise en œuvre du Plan d'action 2018-2025 de Québec, région gourmande. Ce plan d'action permet de créer une vitrine sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand dans la région de Québec.

Mauricie

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 3 Assurer l'occupation dynamique de l'ensemble du territoire mauricien	Soutenir la régionalisation de l'initiative La Mauricie récolte.	Le projet vise à récupérer des denrées non récoltées par les producteurs agricoles afin de les redistribuer à différentes organisations (CPE, camps de jour, écoles primaires, etc.) pour réduire les inégalités et éviter le gaspillage alimentaire. Le MAPAQ poursuit l'accompagnement offert au déploiement du projet à travers la Mauricie.
	Participer activement à la mise en place d'un réseau de partenaires engagés dans l'accès à la saine alimentation pour tous.	Un réseau de partenaires issus de différentes sphères d'activité accueille des promoteurs ayant comme ambition de mettre en œuvre un projet visant à favoriser l'accès physique et économique à la saine alimentation. Ceux-ci partagent les enjeux et les pistes de solution afin d'optimiser les retombées au bénéfice des citoyens. L'expertise professionnelle du MAPAQ est offerte au sein du réseau de partenaires.
	Soutenir financièrement et professionnellement trois projets d'incubateurs d'entreprises agricoles et agroalimentaires en démarrage.	En Mauricie, trois MRC et villes ont entrepris le développement d'incubateurs agricoles, agroalimentaires ou accélérateurs d'entreprises. La direction régionale assure un soutien financier aux trois initiatives ainsi qu'un soutien professionnel afin de promouvoir une cohérence et une cohésion de développement sur le territoire. Un quatrième projet est également en discussion.
Priorité 4 Soutenir la vitalité de l'écosystème économique	Soutenir le renouvellement de l'entente sectorielle de développement agricole et agroalimentaire et contribuer à sa mise en œuvre.	À la suite de la réalisation de trois ententes sectorielles de développement, les partenaires de la région souhaitent à nouveau s'associer dans la signature d'une quatrième entente afin de soutenir le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires de la région. À cette fin, le MAPAQ contribue financièrement à l'entente en plus d'accompagner les promoteurs dans la définition et la mise en œuvre de projets collectifs structurants.

	Participer au projet Avenir entreprises agricoles de la Mauricie ainsi qu'à la mise en œuvre de l'initiative L'ARTERRE.	Le projet Avenir entreprises agricoles de la Mauricie est un service qui accompagne les producteurs agricoles dans leur réflexion concernant l'avenir de leur entreprise et les aide à élaborer un plan d'action pour l'atteinte de leurs objectifs. Un accompagnement est également offert à la relève qui ne dispose pas de ferme et qui veut s'établir en agriculture en Mauricie par le biais de L'ARTERRE. Le MAPAQ fait partie du comité d'orientation du projet afin de veiller au respect des principes directeurs, en plus d'accompagner les entreprises de la relève dans leur projet d'établissement.
	Soutenir la réalisation du projet : inventorier, valoriser et promouvoir l'ensemble des actifs agricoles inutilisés dans la région.	En vue d'identifier les opportunités de développement agricole en Mauricie, les partenaires de la région s'unissent afin de créer une base de données commune qui leur permettra de réaliser : 1) L'identification des terres en friches ainsi que des actifs inutilisés (définitions, cueillette de données, structuration et traitement des données, photo-interprétation et validation terrain); 2) Leur caractérisation afin de déterminer leur potentiel de remise en culture et d'utilisation (application de critères prédéterminés permettant de qualifier la propriété). Le MAPAQ participe à la création de cartes pour géolocaliser les terres en plus de participer à la caractérisation des friches.
Priorité 6 Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement	Contribuer au développement du Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre.	Le Pôle a le mandat de proposer une stratégie d'intervention dans la zone littorale favorisant la mise en place d'une agriculture durable, adaptée et respectueuse de l'écosystème du lac Saint-Pierre et soutenant la restauration de milieux prioritaires. Des professionnels de la direction régionale siègent au comité consultatif.
	Participer à la concertation et contribuer à la mise en œuvre du plan d'action agroenvironnemental régional de la Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie.	La Table de concertation régionale en agroenvironnement de la Mauricie est un espace de discussion entre partenaires où sont identifiés les enjeux régionaux et où sont proposées les solutions à ces enjeux. Le plan d'action régional vise à identifier des enjeux agroenvironnementaux collectifs sur le territoire et à proposer des pistes de solution afin d'améliorer le bilan agroenvironnemental. Le

		MAPAQ participe activement à l'animation conjointe de la Table en plus de participer aux orientations de projets pouvant découler des travaux.
	Contribuer financièrement et offrir un soutien professionnel à Agrécoles dans la mise en œuvre de son projet « Quand l'agro-alimentaire s'invite à l'école! ».	Dans le cadre du projet éducatif déployé à tous les niveaux scolaires, des modes de production respectueux de l'environnement seront enseignés, de même que des notions de respect de la biodiversité, de préservation du patrimoine, de compagnonnage, etc. Les principes de développement durable sont appliqués dans l'entretien des bacs de culture de chacune des classes. En plus de sensibiliser les futurs consommateurs de demain (enfants du préscolaire et du primaire), les notions enseignées en classe sont aussi transposées à la maison. Les familles sont sensibilisées à l'achat local et à la provenance des aliments consommés. Elles sont de plus encouragées à planter un potager à la maison contribuant ainsi à augmenter l'autonomie alimentaire d'une partie de la population.

Estrie

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 4 Soutenir la mise en valeur et la transformation des ressources à partir des forces endogènes propres à l'Estrie	Renouveler l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire par la mise en commun de projets structurants issus des PDZA de la région de l'Estrie.	L'Entente sectorielle favorise la mobilisation régionale pour le développement du secteur et assure un arrimage avec les priorités territoriales. Le MAPAQ souhaite accompagner les partenaires dans la réalisation des projets structurants et porteurs ciblés : la relève agricole, la formation, l'achat local, l'agrotourisme et les marchés de proximité.
	Accompagner les partenaires du secteur bioalimentaire dans l'identification et le développement de filières distinctives à l'Estrie.	Les partenaires territoriaux du bioalimentaire ont choisi d'explorer et de favoriser le développement de trois filières, permettant de coordonner les efforts pour leur mise en valeur.

Montréal

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Instituer le « Réflexe Montréal » dans tous les programmes et toutes les politiques du gouvernement du Québec ayant une incidence sur la métropole	Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire 2019-2021.	Une entente entre le MAPAQ et la Ville de Montréal permet de soutenir financièrement des projets qui contribuent à la réalisation des priorités territoriales.
	Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire 2021-2023.	Le MAPAQ participe aux travaux pour le renouvellement ou la prolongation de l'Entente sectorielle.
Priorité 3 Favoriser l'essor des entreprises montréalaises	Réaliser un diagnostic sectoriel du secteur bioalimentaire montréalais.	Ce projet vise à analyser l'écosystème de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement incluant l'innovation, la transformation, la distribution et la commercialisation. Un soutien financier sera offert dans le cadre de l'Entente sectorielle. L'expertise des professionnels du MAPAQ sera également mise à contribution.
	Appuyer l'élaboration d'un cadre d'intervention pour le développement du secteur bioalimentaire au plan de relance de la ville.	Un accompagnement professionnel est offert ainsi que des aides financières pour la réalisation du projet.
	Soutenir le développement de l'écosystème entrepreneurial et de l'innovation en agriculture et en transformation alimentaire.	Pour ce faire, le MAPAQ soutient financièrement et techniquement le Conseil des Industries Bioalimentaires de l'Île de Montréal, le projet de caractérisation et de valorisation de friches du Grand parc de l'Ouest et le Carrefour de recherche, d'expertise et de transfert en agriculture urbaine.
Priorité 5 Contrer la pauvreté et l'exclusion sociale et assurer la création de logements qui répondent aux besoins de la métropole	Réaliser l'étude sur le potentiel économique de l'agriculture urbaine commerciale.	Ce projet est financé par le biais de l'Entente sectorielle. Le MAPAQ met à la disposition de l'étude son expertise agronomique ainsi que des statistiques et des données.
	Réaliser l'analyse sur le potentiel des épiceries solidaires (entreprises d'économie sociale) pour favoriser la sécurité alimentaire, le développement	Un appui financier est offert au projet dans le cadre de l'Entente sectorielle.

	de systèmes alimentaires locaux et l'accès à ces marchés pour les produits locaux, incluant un comparatif avec d'autres villes et une identification des facteurs de succès ainsi que des contraintes.	
	Soutenir le Conseil du Système alimentaire montréalais.	Le MAPAQ souhaite soutenir financièrement la concertation ayant lieu au sein du Conseil du Système alimentaire montréalais. Il participe également aux différents comités mis en place ainsi qu'à la mise en œuvre de projets par la mise à disposition de son expertise professionnelle.

Outaouais

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique	Soutenir les actions priorisées dans le Plan de développement bioalimentaire de l'Outaouais 2020-2025.	Le MAPAQ participe activement à la concertation sectorielle régionale, à assurer le financement adéquat de l'organisme de concertation régional et à soutenir la mise en place d'une entente sectorielle afin de financer les projets ciblés.
	Soutenir le développement du Parcours Outaouais Gourmet et participer activement aux rencontres du comité régional de développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand en Outaouais.	Le MAPAQ souhaite assurer le financement du Parcours Outaouais Gourmet, participer à sa révision et participer au comité régional de développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand en Outaouais.
Priorité 3 Construire une identité régionale forte	Soutenir la campagne régionale <i>Croquez l'Outaouais!</i>	Le MAPAQ vise un financement adéquat des actions de la Table agroalimentaire de l'Outaouais relativement à cette campagne régionale.
	Soutenir la Fête gourmande de l'Outaouais.	Un appui financier est prévu pour la réalisation de l'événement.
Priorité 4 Favoriser la résilience face aux changements climatiques en assurant un développement durable	Soutenir la réalisation de la mise à jour du PDZA de la MRC de Pontiac et de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.	Un accompagnement est offert aux MRC dans la mise à jour de leurs PDZA.
	Soutenir le projet pilote des plastiques agricoles du Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais.	Le MAPAQ assure un suivi du projet pilote et participera aux suites à y donner.

Abitibi-Témiscamingue

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 2 Accroître le niveau de qualification et de diplomation tout en développant une culture de formation, d'apprentissage et de perfectionnement en continu	Collaborer au maintien d'une offre de formation pour qu'elle réponde aux besoins des entrepreneurs du secteur bioalimentaire.	Le MAPAQ poursuit sa participation aux divers comités organisateurs d'activités de formation et de transfert de connaissances et au soutien financier de celles-ci.
Priorité 3 Renforcer l'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue pour favoriser l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants	Collaborer à divers comités concernant la promotion du développement agroalimentaire de la région.	Le MAPAQ participe à plusieurs rencontres organisées par les divers partenaires (UPA, FADQ, réseau Agriconseils, MRC, etc.) pour favoriser le partage d'informations et l'identification d'actions qui permettront de soutenir l'établissement et le maintien d'une relève agricole en région.
Priorité 5 Consolider et diversifier les filières agricoles, forestières, minières, touristiques et d'avenir au sein de l'économie régionale	Contribuer à l'élaboration d'entente sectorielle.	En partenariat avec d'autres organismes, le MAPAQ collabore à l'élaboration d'entente sectorielle en soutien au développement agroalimentaire.
	Soutenir techniquement et financièrement l'élaboration et la révision des PDZA.	Un accompagnement est offert aux MRC dans leurs travaux d'élaboration ou de révision des PDZA.
	Accompagner et soutenir financièrement les MRC pour la mise en œuvre des actions identifiées dans les PDZA.	Des aides financières sont mises à la disposition des MRC afin de soutenir la réalisation des actions identifiées dans les PDZA.

Côte-Nord

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 4 Développer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et renforcer la capacité d'agir des entrepreneurs	Favoriser le bioalimentaire comme moyen de diversification économique des villages en dévitalisation.	En encourageant différents projets de relève et d'entrepreneuriat, le MAPAQ participe à la diversification de l'économie des villages. Le soutien de l'implantation d'une agriculture nordique permet aussi de répondre aux besoins des populations en matière de légumes et de fruits frais pour assurer la sécurité alimentaire.
	Collaborer aux projets de tourisme bioalimentaire et de mise en marché de proximité.	Le MAPAQ soutient des projets de mise en marché de proximité qui mettent en valeur les produits et le patrimoine de la région.
	Favoriser les projets en transformation alimentaire en région.	Le MAPAQ soutient les projets de transformation alimentaire qui permettent d'ajouter de la valeur aux produits de la région.
	Soutenir les nouvelles avenues de développement du bioalimentaire.	Le MAPAQ encourage la mise en œuvre de projets innovants dans le secteur bioalimentaire comme la valorisation de nouvelles espèces, les cultures émergentes et la domestication de produits forestiers non ligneux.
Priorité 8 Agir en synergie	Travailler en concertation avec les instances municipales et les communautés autochtones pour développer le secteur bioalimentaire sur la Côte-Nord.	Pour s'assurer d'un développement durable du bioalimentaire, les projets seront développés en synergie avec les instances municipales et les communautés autochtones en apportant un soutien professionnel et financier.
	Travailler en concertation avec différents ministères, organismes locaux et régionaux pour dynamiser le secteur bioalimentaire sur la Côte-Nord.	Le MAPAQ prévoit d'utiliser ses ressources financières et son expertise en synergie avec les différents ministères et organismes pour avoir le plus grand effet de levier sur les projets dans le secteur bioalimentaire.

Nord-du-Québec

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 4 Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles par des méthodes atypiques d'élevage et de récolte qui pallient les contraintes d'un environnement nordique	Accompagner et soutenir financièrement, par le biais de l'entente spécifique, l'Administration régionale Kativik pour la mise en place de projets sur leur territoire.	Le MAPAQ entend offrir un soutien financier et professionnel afin de travailler de concert avec les intervenants du milieu pour que d'autres projets bioalimentaires adaptés aux réalités du Nord-du-Québec soient réalisés.

Gaspésie

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 5 Participer au développement économique et à la création d'emplois	Collaborer au comité de la relève agricole de la région.	Des rencontres avec les partenaires sont organisées afin d'identifier et de mettre en œuvre des actions qui permettront de soutenir l'établissement d'une relève agricole.
	Contribuer à la modernisation et à la mise en place d'infrastructures d'innovation et de service de l'industrie des pêches.	La municipalisation et la mise à disposition de terrains et d'infrastructures sont prévues notamment pour les projets de hub d'innovation et de parc d'hivernage.
	Contribuer à la réalisation des actions identifiées par le comité régional de la relève en capture, notamment en bonifiant l'offre de service à la clientèle et l'accompagnement.	Des mesures complémentaires seront identifiées pour soutenir le secteur de la capture. Le MAPAQ veillera à la diffusion de la trousse d'accompagnement pour le transfert d'une entreprise de pêche dans différents événements et auprès des partenaires.
	Accompagner La Gamme Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans le déploiement de leur service de distribution de produits bioalimentaires.	Le MAPAQ fournit un accompagnement à l'organisme pour répondre aux problématiques dues à l'éloignement des marchés pour les producteurs-transformateurs de la Gaspésie.
Priorité 7 Soutenir les secteurs d'activité phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne, le tourisme et les technologies propres	Mettre en œuvre l'entente sectorielle pour le soutien aux priorités agricoles et agroalimentaires.	Le MAPAQ offre un soutien à la gestion administrative de l'entente et à l'analyse des projets déposés : initiatives collectives, projets structurants, établissements agricoles, transformation alimentaire, développement des entreprises agricoles.
	Collaborer aux comités de transformation, de promotion et de commercialisation de Gaspésie Gourmande.	Le MAPAQ participe à l'identification et à la mise en œuvre de projets et d'activités.
	Soutenir la promotion et la commercialisation des produits issus des pêches et de l'aquaculture commerciales en Gaspésie.	Le MAPAQ contribue à la réalisation du mandat de promotion et de commercialisation effectué par Gaspésie Gourmande.

	Favoriser la concertation du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales de la Gaspésie.	La seconde édition du colloque régional impliquant les acteurs du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales en Gaspésie sera réalisée.
--	--	--

Îles-de-la-Madeleine

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 3 Consolider et diversifier l'économie	Accompagner les pêcheurs, jeunes et moins jeunes, à s'établir dans le secteur des pêches.	Le Programme de soutien à l'achat d'une première entreprise de pêche commerciale 2018-2022 pourra être utilisé par tout nouveau pêcheur qui entre dans le secteur de la capture, ainsi que le Programme d'appui financier aux entreprises de pêche 2019-2022.
	Collaborer avec le milieu en soutenant la promotion et la commercialisation des produits bioalimentaires, dont ceux issus des pêches et de l'aquaculture aux Îles-de-la-Madeleine.	Le MAPAQ souhaite concrétiser une entente sur trois ans (2019-2022) pour la réalisation du mandat de promotion et de commercialisation effectué par Le Bon goût frais des Îles de la Madeleine.
	Collaborer avec le milieu par le soutien à la concertation du secteur des pêches et de l'aquaculture des Îles-de-la-Madeleine.	Le MAPAQ collabore à l'organisation d'activités par la Table pêche et mariculture des Îles-de-la-Madeleine impliquant l'ensemble des acteurs du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales.
	Mettre en œuvre l'entente fédérale-provinciale pour le soutien au secteur des poissons et des fruits de mer.	Le Fonds des pêches du Québec est déployé auprès des entreprises.
	Moduler les interventions afin de tenir compte des enjeux et des contraintes structurelles liés au caractère insulaire de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine.	Une majoration de l'aide financière est prévue dans les programmes réguliers du Sous-ministériat aux pêches et à l'aquaculture commerciales relativement au Décret 354-2016 et dans certains programmes du Sous-ministériat au développement régional et au développement durable.
	Accompagner le secteur afin de mettre en place les conditions favorables pour le développement de l'industrie du phoque.	Une concertation est mise en place pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'action sectoriels pour le développement de l'industrie du phoque (2016-2019 et 2020-2025).
	Collaboration et soutien aux démarches pour la mise à niveau et l'agrandissement des installations d'abattage et de transformation des viandes.	Le MAPAQ collabore aux différentes démarches afin d'assurer le maintien d'un service d'abattage aux Îles-de-la-Madeleine et des installations permettant la continuité et le développement des productions animales.

	Collaboration à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une entente sectorielle en soutien à la concertation du secteur agroalimentaire et à la réalisation de projets de développement agroalimentaire.	Le MAPAQ s'implique, professionnellement et financièrement, dans l'entente sectorielle en soutien au mandat de concertation agroalimentaire effectué par Le Bon goût frais des îles de la Madeleine et à la réalisation de projets agroalimentaires.
	Collaboration au projet Terrafoin aux îles-de-la-Madeleine.	Le MAPAQ participe au déploiement d'un projet pour sécuriser l'accès aux terres agricoles pour la production de foin de qualité et de pâturages et pour améliorer la productivité des fourrages.

Chaudière-Appalaches

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Faire du travail concerté et cohérent un réflexe en Chaudière-Appalaches en consolidant les mécanismes de collaboration entre MRC pour le développement régional	Favoriser la concertation des partenaires bioalimentaires, gouvernementaux et régionaux afin de dynamiser l'action sur le terrain par le développement et la mise en œuvre de projets structurants, notamment par une contribution significative aux actions inscrites à la feuille de route régionale de la Politique bioalimentaire 2018-2025, <i>Alimenter notre monde</i> .	Le MAPAQ souhaite mobiliser davantage les partenaires bioalimentaires, gouvernementaux et régionaux afin de favoriser l'atteinte de cibles et d'objectifs de la Politique, dont celui de développer un secteur bioalimentaire prospère, durable et ancré sur le territoire, et d'assurer le rayonnement de la région de la Chaudière-Appalaches.
Priorité 2 Encourager le développement du secteur bioalimentaire	Participer à la mise en œuvre de l'Entente sectorielle sur le développement du secteur bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2018-2021.	Le MAPAQ contribue à la réalisation du Plan d'action bioalimentaire de la Chaudière-Appalaches 2018-2021. Une nouvelle entente est également en cours de préparation avec les mêmes partenaires et la volonté d'amener d'autres ministères à collaborer à cette entente pour en maximiser les retombées.
	Appuyer le déploiement du service provincial L'ARTERRE dans la région de la Chaudière-Appalaches.	Le MAPAQ participe au suivi semestriel de l'avancement du déploiement du service provincial L'ARTERRE sur le territoire. Des travaux seront réalisés afin d'éclaircir les rôles, les responsabilités et les tâches connexes en matière de soutien aux entrepreneurs potentiels dans des projets de démarrage agricole.
Priorité 4 Favoriser le développement viable du territoire et de ses ressources naturelles	Soutenir les plans de gestion des matières résiduelles ou la gestion des matières résiduelles dans les entreprises agricoles.	Une collaboration est offerte aux différents partenaires (MRC et RECYC-Québec) pour des projets de gestion des matières résiduelles des plastiques agricoles dans le but de diminuer les répercussions environnementales de ces déchets (enrobage de balles de foin, paillis de plastiques, tubulures d'érablière, etc.).
	Collaborer aux projets d'implantation ou de maintien de bandes riveraines dans des rivières où la dégradation de la qualité de	Un appui est offert aux interventions mobilisées contre la dégradation de plusieurs rivières de la Chaudière-Appalaches, dont

	l'eau provient majoritairement du secteur agricole.	celles identifiées dans le portrait régional des zones prioritaires d'interventions.
	Mobiliser les acteurs concernés contre la perte de la biodiversité à la ferme par la lutte aux plantes envahissantes ou toxiques.	Le MAPAQ offrira un appui aux efforts concertés des intervenants du milieu en vue d'obtenir des résultats bénéfiques dans la lutte aux espèces envahissantes ou toxiques à la ferme dont la berce du Caucase et la renouée du Japon.

Laval

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 2 Stimuler la vitalité sociale dans une perspective d'intégration et d'inclusion des personnes	Contribuer au soutien technique et financier d'un projet d'économie sociale visant à accroître la sécurité alimentaire des populations défavorisées.	Le MAPAQ a accordé 100 000 \$ à l'organisme Jeunes au Travail et à ses partenaires dans le cadre du programme Jardins de solidarité et 50 000 \$ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires pour les années 2020 à 2023. L'aide vise la mise en production de 1,2 hectare de production agricole biologique qui sera donnée aux organismes partenaires et s'autofinancera par la vente d'une partie de la production. Les conseillers de la direction régionale du MAPAQ appuient la démarche régionale visant la mise en marché de cette production solidaire.
Priorité 8 Favoriser l'émergence d'initiatives structurantes qui participent au déploiement d'un pôle d'innovation au centre-ville et stimuler la croissance des entreprises et de la communauté entrepreneuriale dans son ensemble	Soutenir le développement du secteur bioalimentaire lavallois par la concertation des partenaires et la mise en œuvre de projets structurants.	Le MAPAQ entend renouveler l'Entente sectorielle de développement du secteur agroalimentaire à Laval 2017-2020 qui a pris fin récemment. Par cette entente, il s'engage à soutenir les projets de développement du secteur.
	Soutenir la révision du PDZA.	Le MAPAQ met à la disposition de la Ville de Laval un soutien technique et un programme d'aide financière pouvant soutenir la révision du PDZA.
Priorité 9 Une ville écoresponsable et résiliente – La stratégie lavalloise de lutte contre les changements climatiques	Appuyer la mise en œuvre des actions du Plan d'adaptation aux changements climatiques de la Ville de Laval qui touchent le secteur agricole.	Le MAPAQ dispose du programme Prime-Vert visant la réduction des répercussions environnementales des pratiques agricoles et l'adaptation des entreprises aux changements climatiques. Le MAPAQ peut ainsi appuyer la Ville de Laval dans l'élaboration d'activités d'information destinées aux exploitants agricoles, notamment en matière d'irrigation et de bonnes pratiques agricoles.

Lanaudière

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Soutenir le développement économique par l'amélioration de la compétitivité, l'innovation et le soutien aux entreprises dans le virage numérique	Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire 2020-2023.	Le MAPAQ collaborera avec les six MRC de la région, la Table des préfets, l'UPA et le MAMH afin de mettre en œuvre l'Entente sectorielle.
	Soutenir le développement de l'écosystème entrepreneurial et d'innovation en agriculture.	Un soutien technique et financier sera offert au Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL).
Priorité 3 Soutenir la relève d'entreprises	Soutenir le service de maillage L'ARTERRE pour les six MRC de Lanaudière.	Un soutien financier et technique sera offert aux partenaires pour le déploiement du service de maillage L'ARTERRE.
Priorité 5 Soutenir la promotion de la consommation locale et responsable	Soutenir l'image de marque <i>Goûtez Lanaudière</i> .	Le MAPAQ offre un soutien financier et technique au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière afin d'augmenter la notoriété de la marque auprès des consommateurs.
	Soutenir la politique d'achat local institutionnel.	Le MAPAQ a accordé une aide financière au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière pour promouvoir l'achat de produits alimentaires locaux dans les institutions.

Laurentides

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Assurer la compétitivité économique des Laurentides	Collaborer à la mise en œuvre de la Stratégie bioalimentaire 2018-2023 des Laurentides, <i>Laurentides j'en mange</i> et de l'entente sectorielle qui en découle.	Le MAPAQ s'implique dans la mise en œuvre de la Stratégie afin de favoriser le maillage et la concertation entre les intervenants, de dynamiser le secteur bioalimentaire des Laurentides et d'encourager les synergies.
Priorité 2 Valoriser les éléments distinctifs des Laurentides afin d'en rehausser le pouvoir d'attractivité et la fierté de ses citoyens	Appuyer les MRC dans la mise en œuvre et la révision de leur PDZA.	Le MAPAQ offre des aides financières ainsi qu'un soutien technique aux MRC.
	Soutenir la promotion de l'identifiant régionale <i>Laurentides j'en mange</i> .	Cette action vise à faire connaître les produits bioalimentaires des Laurentides et à en faire la promotion auprès de la population ainsi que des commerces et restaurants. Le MAPAQ soutient la promotion de l'identifiant régional <i>Laurentides j'en mange</i> par l'entremise de l'entente sectorielle avec les partenaires du milieu. Plusieurs initiatives de promotion et de commercialisation auprès de diverses clientèles sont également financées par le Programme d'appui au développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire en région et le programme Territoires : priorités bioalimentaires.
Priorité 3 Encourager l'occupation dynamique et la gestion équilibrée du territoire	Appuyer le démarrage et le transfert d'entreprises agroalimentaires ainsi que le développement de nouveaux modèles d'affaires.	Le MAPAQ entend offrir un soutien technique au déploiement de L'ARTERRE ainsi qu'aux agents locaux et à l'agente régionale. Le MAPAQ s'impliquera également dans la concertation régionale des acteurs impliqués dans l'établissement en agriculture et le transfert de ferme (Chantier 2 : Accès aux terres).
	Appuyer le développement de nouvelles filières bioalimentaires.	Avec le soutien financier du MAPAQ dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires, deux MRC ont mis sur pied des projets pilotes de mise en valeur des produits forestiers non ligneux, alors qu'une autre évalue le potentiel acéricole en terres publiques intermunicipales.

Montérégie

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Faire de la Montérégie le chef de file du Québec en agriculture	Collaborer avec les agents de maillage des banques de terres.	Le MAPAQ entend favoriser le déploiement et la pérennité des banques de terres, L'ARTERRE, dans toutes les MRC et pour la ville de Longueuil.
	Collaborer à la mise en œuvre d'une entente forêt.	Le MAPAQ s'implique dans des projets agroenvironnementaux touchant à la gestion des espèces envahissantes et à l'agroforesterie.
	Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sectorielle du secteur bioalimentaire.	L'objectif est de déployer une stratégie bioalimentaire, notamment afin de favoriser la mobilisation et la concertation des acteurs.
	Collaborer à la campagne de sensibilisation <i>Notre campagne, un milieu de vie à partager</i> .	Le MAPAQ participe à la mise en œuvre de solutions aux enjeux de cohabitation identifiés dans les PDZA : publications et animations.
Priorité 3 Créer la richesse par l'économie et l'innovation	Collaborer avec TransformAction : Réseau agile et connecté.	Dans le cadre de TransformAction, des rencontres, des conférences et des maillages seront organisés pour les entreprises de transformation alimentaire sur les nouvelles technologies et sur les possibilités qui sont offertes d'innover.
	Collaborer à la mise en valeur d'une image de marque.	Le MAPAQ entend soutenir l'identifiant régional : <i>La Montérégie, le Garde-Manger du Québec</i> .
Priorité 4 Miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale	Collaborer avec le Centre d'emploi agricole de l'UPA.	Des rencontres de coordination régionale entre l'UPA, La FADQ et le MAPAQ seront organisées pour favoriser le partage d'informations.
	Collaborer à la mise en œuvre d'une entente sectorielle pour le développement de l'économie et de la main-d'œuvre.	Le MAPAQ souhaite favoriser les projets appuyant les entreprises de petite taille qui misent sur des produits à forte valeur ajoutée et portant sur la relève entrepreneuriale, l'agrotourisme et la transformation alimentaire.

Centre-du-Québec

Priorités OVT de la région	Réponses du MAPAQ	Description des réponses
Priorité 1 Faire de nos collectivités des communautés entrepreneuriales	Accompagner les partenaires dans la pérennisation du service L'ARTERRE.	Le MAPAQ participe au comité de pilotage du projet L'ARTERRE afin que le service puisse continuer à se déployer dans la région.
	Offrir un accompagnement professionnel et financier pour la réalisation du projet Communauté de fermiers de L'Érable.	Un soutien financier est offert au projet et le MAPAQ participe au comité de pilotage du projet qui vise à développer une approche globale et innovante afin de contribuer au démarrage, à la viabilité, à l'intégration, à la rétention et à la pérennité des entreprises agricoles dans la MRC de L'Érable.
	Participer au Comité régional agricole de la MRC de L'Érable pour la mise en œuvre du projet Ferme 59.	Le MAPAQ participe au comité qui analyse les nouveaux projets agricoles qui impliquent une construction domiciliaire en zone agricole dans le cadre du projet pilote autorisé par la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur une durée de cinq ans.
Priorité 4 Valoriser le milieu agricole	Participer au renouvellement de l'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire.	En plus de participer au renouvellement de l'Entente sectorielle et à l'élaboration d'une planification stratégique, le MAPAQ offre une expertise et un soutien financier pour la coordination, la gestion ainsi que pour la réalisation de projets collectifs structurants.
	Participer activement aux travaux du Pôle d'expertise multidisciplinaire mis en place pour se pencher sur les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'écosystème du littoral du lac Saint-Pierre.	Le MAPAQ participe au comité consultatif technique qui a pour mandat de faire des recommandations et des avis relativement aux différents projets de l'axe agriculture et de l'axe socio-économique. Le MAPAQ participe également à l'élaboration de certains protocoles de recherche, assure un suivi sur le terrain et assiste les chercheurs.
	Accompagner les partenaires dans la mise en œuvre du projet régional visant la commercialisation des produits régionaux.	Un accompagnement professionnel est offert pour la mise en œuvre du projet développé en concertation afin d'optimiser la commercialisation et l'accessibilité des produits régionaux au Centre-du-Québec.

	Accompagner professionnellement et financièrement un projet d'intégration de la main-d'œuvre agricole.	Le projet vise à soutenir le développement d'un service clé en main pour faciliter l'intégration des nouveaux travailleurs dans les entreprises agricoles et dans leur milieu.
	Participer au projet régional de service d'accompagnement des producteurs pour une meilleure gestion des cours d'eau et des bandes riveraines.	L'objectif du projet est le développement d'une approche régionale concertée afin d'optimiser la gestion des cours d'eau et des bandes riveraines en milieu agricole. Le MAPAQ participe aux différents comités et à des activités de formation des agents de projets qui offrent le service d'accompagnement.
	Accompagner professionnellement les MRC dans l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques.	Un soutien professionnel est offert et des données seront mises à la disposition des MRC sur les caractéristiques et le potentiel agricole du territoire. L'objectif est d'assurer la valorisation du secteur ainsi que la conciliation entre les enjeux agricoles et environnementaux.
	Accompagner professionnellement les partenaires dans un projet de caractérisation des friches à des fins de remise en culture dans la MRC d'Arthabaska.	Le MAPAQ participe au comité de suivi du projet et apportera un appui professionnel au cours de la réalisation du projet.
Priorité 5 Assurer des services de proximité	Participer professionnellement au projet de portrait diagnostique du système alimentaire durable du Centre-du-Québec.	Le MAPAQ participe au comité de pilotage du projet. Ce dernier vise à brosser un portrait du système alimentaire durable du Centre-du-Québec, en faire un diagnostic, et à créer un outil accessible aux acteurs du milieu pour mettre en place des projets visant à répondre à des défis liés à la sécurité alimentaire et à la saine alimentation.
	Participer avec les partenaires à la mise en place d'un espace de propulsion de projets liés à la saine alimentation et à la sécurité alimentaire.	Le MAPAQ collabore à la mise en place d'un comité de partenaires dont l'objectif sera de propulser des projets liés à la saine alimentation et à la sécurité alimentaire, et ce, en fonction des aides financières disponibles.

Les actions prévues de décentralisation, de délégation et de régionalisation

Dans le contexte de la SAOVT 2018-2022, le gouvernement s'attend à ce que les ministères et les organismes s'engagent à concrétiser dans le cadre de leur intervention trois objectifs phares, soit la décentralisation, la délégation ainsi que la régionalisation.

Décentralisation

La décentralisation est un « Processus qui consiste à transférer des fonctions, des pouvoirs et des responsabilités du gouvernement vers une instance autonome et distincte. Cette instance décentralisée dispose de sources de revenus autonomes et ses dirigeants sont élus ». Ici, il est attendu des ministères et des organismes qu'ils contribuent à la décentralisation en adoptant une approche de partenariat avec les municipalités, notamment par la mise en œuvre de la Politique gouvernementale de consultation et de simplification administrative à l'égard des municipalités ainsi que des ententes-cadres avec la Ville de Montréal (Réflexe Montréal) et la Ville de Québec.

Délégation

La délégation est un « Transfert par le gouvernement d'une partie d'une responsabilité ou de la gestion d'une ressource sur la base d'une entente, d'un contrat ou d'une convention et impliquant un suivi des activités par le gouvernement ». Concrètement, il est attendu que les ministères et les organismes utilisent les mécanismes de délégation existants pour agir avec les MRC par le biais d'ententes sectorielles de développement ou avec des organismes sectoriels régionaux.

Régionalisation

La régionalisation est une « Déconcentration de certaines responsabilités gouvernementales, du siège social vers les directions régionales, dans la mise en œuvre de services, de politiques et de programmes ». Ainsi, il est attendu qu'une marge de manœuvre adéquate est accordée aux directions régionales des ministères et des organismes afin de permettre une intervention gouvernementale plus agile concernant les dossiers régionaux prioritaires.

Comme exprimé précédemment dans la section sur *l'offre de service ministérielle contribuant à l'occupation et la vitalité des territoires* du présent plan d'action, le MAPAQ s'affaire déjà à intégrer ces objectifs à son intervention. Pour aller plus loin, le tableau 2 présente les nouveaux engagements du MAPAQ en matière de décentralisation, de régionalisation et de délégation.

Tableau 2. Nouveaux engagements du MAPAQ en matière de décentralisation, de régionalisation et de délégation

Objectifs	Actions/Réponses
Décentralisation	Animer le groupe de partenaires « Territoires » dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025, <i>Alimenter notre monde</i> . Ce groupe est composé de représentants de la Ville de Montréal, de la Ville de Québec, de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Union des municipalités du Québec ainsi que du regroupement des Tables de concertation bioalimentaire du Québec.
	Consulter le milieu municipal dans le développement ou la révision de mesures concernant les municipalités.
Délégation	Appuyer la mobilisation des partenaires des « Territoires » autour des priorités de développement du secteur bioalimentaire se concrétisant par la signature d'ententes sectorielles. Un indicateur de suivi est directement inscrit dans le Plan stratégique 2019-2023 du MAPAQ à cette fin.
	Réviser le programme Territoires : priorités bioalimentaires afin de mieux intégrer le principe de délégation en offrant les moyens et la souplesse nécessaires pour répondre à la diversité des enjeux de planification et de développement reconnus et priorisés par les acteurs du milieu, notamment les MRC.
Régionalisation	Mettre en œuvre un chantier de travail visant la définition et l'adoption d'une meilleure approche d'intervention ministérielle à l'égard du développement territorial. Plus spécifiquement, ce chantier visera notamment à identifier les principes clés et des exemples concrets de modalités à intégrer dans les programmes pour assurer modulation, souplesse, agilité et équité de l'intervention en fonction des particularités territoriales.

Conclusion

Le Plan d'action en occupation et vitalité des territoires (OVT) 2020-2022 du MAPAQ contient plus de 110 réponses concrètes aux priorités des différentes régions du Québec. Celles-ci concernent autant le soutien au démarrage d'entreprises et à la relève agricole que le soutien de filières spécifiques à des territoires, en passant par des projets environnementaux et le réseautage d'acteurs. De longue date, le MAPAQ s'investit afin de répondre aux enjeux et aux priorités que les acteurs du milieu ont identifiés afin de favoriser l'occupation et la vitalité des territoires ainsi que le développement d'un secteur bioalimentaire prospère.

De plus, au fil des ans, le MAPAQ s'est doté de différents outils afin de mieux répondre aux priorités régionales et de réaliser les objectifs de décentralisation, de délégation et de régionalisation. Les ententes sectorielles, les PDZA, le programme Territoires : priorités bioalimentaires et l'engagement des partenaires du milieu municipal et des régions dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025, *Alimenter notre monde*, n'en sont que quelques exemples. Avec le Plan d'action OVT 2020-2022, le MAPAQ s'engage à renforcer ces outils afin qu'ils répondent adéquatement aux priorités et aux objectifs en matière d'OVT.

Le Plan d'action OVT 2020-2022 du MAPAQ concourt également à la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire et à l'ambition d'une plus grande autonomie alimentaire du Québec. D'une part, de nombreuses actions qui seront mises en œuvre dans le cadre du Plan d'action OVT 2020-2022 contribuent à l'atteinte des ambitions, des cibles et des objectifs de la Politique bioalimentaire, dont celui de développer des territoires dynamiques contribuant à la prospérité du bioalimentaire. D'autre part, les nombreuses collaborations établies dans les différentes régions du Québec afin de réaliser les priorités régionales s'inscrivent dans l'esprit de collaboration, de coconstruction et de responsabilité partagée entre partenaires bioalimentaires, régionaux et gouvernementaux sur lesquels s'appuie la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire.

